

# AVIS DE TEMPÊTE CÉVENOLE

## ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PAYSAGES, PATRIMOINE

### Rapport annuel 2014

Le présent rapport résume les présentations, discussions et décisions qui sont intervenues dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle de l'association le samedi 22 novembre à Prades.

#### Sommaire

1. Rapport d'activité 2014
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Instances de l'association
5. Orientations pour 2015

#### 1. Rapport d'activité 2014

##### **Interpellation des élus:**

- Au mois de Février, nous sommes intervenus auprès des candidats aux élections municipales. Un courrier a été adressé à toutes les listes dans les 14 communes de notre périmètre. Puis nous avons rencontré 5 listes dans 4 communes: Ailhon (Jean-Paul Lardy), Lentillères liste 1 (Jean Daury, Pascal Dupont), Lentillères liste 2 (Ghislaine Coste), Prades (Jérôme Dalverny), St-Cirgues-de-Prades (Thierry Palot). Ces rencontres ont été l'occasion de faire connaître nos positions et nos revendications concernant l'éolien industriel, les gaz de schiste et la problématique forestière.

[http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC Municipales 2014 Manifeste & Info Concitoyens v1.0 22Mar14.pdf](http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC_Municipales_2014_Manifeste_&Info_Concitoyens_v1.0_22Mar14.pdf)

- Le 28 Mai, nous avons participé à une rencontre avec les Conseillers Régionaux Rhône-Alpes qui sont basés en Ardèche. Cette rencontre était coordonnée par le collectif Eole 07, qui regroupe les 26 associations ardéchoises qui luttent contre l'éolien industriel et pour la préservation des paysages. Cette réunion a été suivie d'une conférence de presse.

- Le 15 Octobre, nous avons rencontré Mr Ledauphin, maire de Prunet, qui nous a confirmé l'existence d'un projet éolien sur la crête aux confins de Prunet et Chazeaux.

- Le 24 Novembre, nous avons participé à une rencontre, coordonnée par Eole 07, avec Mme Sabine Buis, députée de notre circonscription.

De façon générale, nos élus ardéchois sont clairement positionnés contre les gaz de schiste, mais, contrairement à d'autres régions, ils sont insuffisamment sensibilisés et engagés sur les problématiques de l'éolien industriel et de la forêt.

##### **Eolien & santé:**

- Au fil des ans, nous avons acquis une bonne connaissance de la question des nuisances acoustiques produites par les éoliennes industrielles (gêne causée par les bruits audibles, et effets sur le sommeil et la santé des ondes inaudibles - sons de basse fréquence et infrasons).

Au mois de Mars, nous avons protesté auprès de l'Ordre des Médecins Australien, qui venait de publier un communiqué «rassurant» concernant les effets des ondes de basse fréquence. Ce

communiqué intervenait au moment même où un sénateur australien s'élevait publiquement contre l'inertie et le déni des autorités sanitaires sur cette question, et dénonçait les manœuvres des opérateurs éoliens pour maintenir l'omerta sur les problèmes de santé rapportés par les riverains. Notre courrier à l'Ordre des Médecins Australien a été inclus sur le site de l'ONG internationale Waubra Foundation.

Notre courrier:

[http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC\\_AMA\\_Open\\_Letter\\_v2.0\\_20Jun14.pdf](http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC_AMA_Open_Letter_v2.0_20Jun14.pdf)

Le discours du sénateur John Madigan devant le Sénat australien:

[http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/J.Madigan\\_Effets\\_sur\\_la\\_Sante\\_des\\_Parcs\\_Eoliens\\_Senat\\_Australien\\_17\\_Mars\\_2014\\_Traduction\\_v1.0.pdf](http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/J.Madigan_Effets_sur_la_Sante_des_Parcs_Eoliens_Senat_Australien_17_Mars_2014_Traduction_v1.0.pdf)

- Au mois de Mai, nous avons eu un contact avec la sénatrice Hélène Lipietz (EELV Seine-&-Marne), qui venait de poser une question parlementaire concernant les nuisances éoliennes, et réclamait que la distance de sécurité règlementaire entre éoliennes et habitations soit augmentée.

- Au mois de Juin, nous avons publié l'intégralité de notre dossier "Eoliennes & santé":

[http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC\\_Dossier\\_Eoliennes\\_&\\_Sante\\_v2.0\\_Jun14.pdf](http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC_Dossier_Eoliennes_&_Sante_v2.0_Jun14.pdf)

Ce dossier a eu un succès considérable, déclenchant plus de 5000 visites à nos sites Internet en quelques semaines. Le mois suivant, une association vosgienne a utilisé, dans un recours juridique contre un projet éolien, l'argument sanitaire concernant les sons de basse fréquence.

## **Forêt**

- Depuis un an, notre association a étendu le champ de son action militante à la problématique forestière. Nos forêts sont menacées par une approche productiviste et industrielle qui respecte de moins en moins l'équilibre fragile des écosystèmes forestiers. Ceci se traduit déjà dans notre périmètre par une multiplication de coupes rases. Si ces coupes venaient à se généraliser, les impacts seraient considérables sur nos paysages, en termes d'érosion des sols, et pour les activités (promenade, chasse, cueillette de champignons etc) qui font de la forêt un bien commun partagé.

- Au printemps, nous avons participé activement à la constitution du collectif SOS Forêt Cévennes, qui regroupe des associations comme la nôtre, des collectifs citoyens, et des particuliers préoccupés par la problématique forestière sur l'ensemble des Cévennes. Voir notre communiqué: "ADTC s'implique dans le Collectif SOS Forêt Cévennes".

Nous avons constitué sur un de nos sites internet ([www.perspectivesecologiques.com](http://www.perspectivesecologiques.com)) la base documentaire du Collectif, qui inclut aujourd'hui une centaine de documents traitant des multiples aspects de la question forestière.

Nous avons également participé à deux interviews dans les radios locales: RCF Vivarais (Privas) et Radio Fréquence 7 (Aubenas).

- En Octobre, nous avons participé à deux journées d'action, dans le cadre de SOS Forêt Cévennes, contre le projet de centrale biomasse de Gardanne (Bouches-du-Rhône). La première journée, à Gardanne même le 5 Octobre, était organisée par l'ensemble des collectifs SOS Forêt du Sud de la France, la seconde à Florac le 16 Octobre, nous a permis d'exposer nos préoccupations au Directeur du Parc National des Cévennes.

- Notre association est désormais affiliée à SOS Forêt Cévennes et à la structure nationale correspondante: SOS Forêt France.

## **Positionnements**

- Dans notre article "Transition Energétique: De Quoi l'Ardèche A Besoin" (Déc. 2013), nous avons proposé un cadre pour une réflexion démocratique sur les enjeux énergétiques qui concernent notre département. Nous appelons notamment à une gouvernance territoriale concertée de ces questions qui sont essentielles à la fois pour notre économie, pour notre environnement et pour notre cadre de vie.

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC%20Article%20Dec13%20Transition%20Energetique%20De%20Quoi%20lArdeche%20A%20Besoin%20v2.0%2028Dec13.pdf>

- Dans notre article "Loi Forestière: Vigilance De Rigueur" (Déc. 2013), nous avons analysé et critiqué les partis pris productivistes qui sous-tendent les discussions de la Loi Avenir Agriculture Forêt.

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC%20Article%20Dec13%20Loi%20Forestiere%20Vigilance%20De%20Rigueur%20v1.0%2019Dec13.pdf>

- Nous nous sommes affiliés à "Friends Against Wind" («Amis contre l'industrie du vent»), un nouveau collectif international contre l'éolien industriel. Ce collectif a créé un site internet multilingue qui est remarquable à la fois par sa présentation et son contenu.

<http://www.friends-against-wind.org/>

- Nous nous sommes positionnés contre le projet de "Grand Marché Transatlantique" ("TAFTA"), pour dénoncer le déficit démocratique inhérent au processus de négociation, mais aussi parce que la défense de nos espaces naturels présuppose un cadre législatif de protection de l'environnement, or ce cadre est menacé de "détricotage" dès lors qu'un grand marché transatlantique serait en place. Ceci dit, la problématique TAFTA n'entrera pas dans le domaine de l'action militante d'ADTC.

## Communication

- Outre les articles mentionnés précédemment, nous avons publié deux textes sur la problématique éolienne

1. locale: "Entre Aubenas & Tanargue: Alerte Aux Projets Eoliens":

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC Article Dec13 Entre Aubenas & Tanargue Alerte Aux Projets Eoliens v1.0 19Dec13.pdf>

et 2. générale: "Eolien Industriel: Crispation Généralisée":

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC%20Article%20Dec13%20Eolien%20Industriel%20Crispation%20Generalisee%20v2.0%2028Dec13.pdf>

Ces deux articles écrits il y a un an sont encore tout à fait d'actualité.

- Nous avons adressé plusieurs de nos articles à la députée Sabine Buis, au sénateur Michel Teston, et au président du Conseil Général Hervé Saulignac.

- Une nouvelle version de l'affiche "Non au massacre de l'Ardèche" est disponible depuis le début de l'année, sous forme de panneaux légers (dimensions 60cm x 40cm, prix 10€).

- Nous venons de publier une version à jour du diaporama de présentation de l'association:

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC Presentation Generale v1.0 22Nov14.pps>

## Animation

- Le 27 Août, nous avons organisé à Lentillères notre journée conviviale annuelle, qui a été l'occasion de rencontrer d'autres associations locales, et de découvrir ensemble les crêtes de notre massif.

- Nous avons diffusé un diaporama souvenir du weekend "Cévenne de Liens" que nous avons contribué à organiser à Ailhon en Septembre 2013.

## 2. Rapport moral

Points positifs:

+ Mise en oeuvre réussie du périmètre thématique tel que nous avons décidé de l'élargir en 2013

+ Bon niveau d'information & de mobilisation au sein du Comité de Pilotage de l'association

+ ADTC devient l'association environnementale de référence au niveau local

+ Bon niveau de coordination avec le collectif ardéchois anti-éolien (Eole 07)

+ Implication positive dans le collectif SOS Forêt Cévennes

+ Elargissement et enrichissement du site [www.perspectivesecologiques.com](http://www.perspectivesecologiques.com)

Points à améliorer:

- Resserer les liens avec nos adhérents, notamment par la diffusion d'information
- Resserer les liens avec les associations et fédérations anti-éoliennes hors 07, notamment sur les questions juridiques et la thématique santé
- Accroître notre présence et notre impact localement sur le terrain (diffusion d'information etc)
- Renforcer nos effectifs actifs pour faire face aux nombreuses tâches quotidiennes: interactions avec nos interlocuteurs, travail sur les dossiers, administration etc

Projets en attente reportés à 2015:

- Visite pédagogique d'un village éolien dans la Haute-Loire
- Liste d'alerte opérationnelle articulée avec les listes en cascade anti-gaz de schiste

### 3. Rapport financier

Bilan résumé des comptes pour l'année écoulée:

- Dépenses de l'exercice: 1412€
- Recettes de l'exercice: 1236€
- Solde de fin d'exercice: 855€

Commentaires :

- Année globalement équilibrée. Les dépenses liées aux actions juridiques ont été très modérées, et de même les frais de secrétariat (impressions papier et reprographie limitées au strict minimum). Ceci a permis de financer une dépense exceptionnelle : l'achat d'un vidéoprojecteur pour nos réunions en interne et nos réunions publiques.
- Nous devons prévoir un niveau de dépense plus élevé en 2015 si nous voulons relancer la diffusion d'informations sur le terrain (réunions publiques, impression de tracts et de documents).
- Notre fonctionnement dépend entièrement des cotisations, notamment les cotisations de soutien qui sont à la discrétion de nos adhérents. Plus de la moitié de nos adhérents ne sont pas à jour de cotisation, et de nombreux sympathisants n'ont pas fait la démarche d'adhérer.
- Nous devons envisager une recherche de financements qui nous permettraient, tout en préservant notre indépendance, de rémunérer certaines prestations, par exemple les travaux d'administration et de secrétariat, ou le travail sur certains dossiers.

### 4. Instances de l'association

A l'issue de notre Assemblée Générale du 22 novembre:

- Le Conseil d'administration reste inchangé avec 18 membres (dont 7 femmes). Il se réunit au moins une fois par an.
- Le Bureau de l'association est constitué de:  
Jacques Dufresne – Vice-président  
Rémi Héraclé - Trésorier  
Richard Ladet - Président  
Nathalie Mériguet – Vice-présidente  
Jean-Pierre Plantevin - Trésorier adjoint  
Michel Plantevin – Secrétaire adjoint  
Jean-Michel Vernière - Secrétaire
- Le Comité de Pilotage inclut, outre les membres du Conseil d'Administration, 7 adhérents membres actifs de l'association. Le Comité de Pilotage se réunit au moins une fois par mois.

### 5. Orientations pour 2015

- Le cadre général de l'association est pratiquement inchangé par rapport à 2014. Un seul changement statutaire concerne l'inclusion des communes de Chassiers et Rocher dans notre périmètre géographique, ce qui porte celui-ci à 16 communes.

- Notre priorité à court terme concerne la menace de projets éoliens dans la haute vallée de la Ligne. 3 principes guident notre action sur ce dossier:

1. "NINA" - Ni Ici Ni Ailleurs
2. "Zéro tolérance", car une seule éolienne placée sur nos crêtes serait le début d'une prolifération sur l'ensemble du massif;
3. "Zéro confiance", car c'est, hélas, le principal enseignement que font remonter les 1050 associations françaises qui ont affaire à des projets d'éolien industriel.

Nous préparons un dossier d'informations sur l'éolien industriel pour lutter contre la désinformation ambiante qui caractérise cette filière.

- Nous poursuivrons nos positionnements et nos questionnements sur les thématiques de la "croissance verte", des "grands projets inutiles" et du Grand Marché Transatlantique. Ceci suppose de cultiver et resserrer les liens notamment avec les collectifs anti-éoliens, anti-gaz de schiste et SOS Forêt. En particulier, nous devons continuer à interpeller les élus et les pouvoirs publics locaux dont les positionnements et les choix politiques sont insuffisamment protecteurs de nos massifs, de nos paysages, et de nos forêts. Dans cette optique, nous préparons actuellement des courriers à l'intention de la députée Sabine Buis et de la ministre de l'environnement Ségolène Royal.

- Sur la problématique forestière, nous continuerons notre soutien aux collectifs SOS Forêt, en essayant d'élargir la base de la contestation. Nous évaluerons la pertinence de notre affiliation à l'association Pro Silva France, dont les compétences et les préconisations en matière sylvicole sont impeccables, mais qui semble éloignée des préoccupations citoyennes concernant les finalités de la gestion forestière. Nous examinerons par ailleurs les possibilités de rapprochement avec le RAF – Réseau Alternatives Forestières, association nationale dont le siège vient de s'installer à Aubenas.

- Alors que notre volume d'activité s'accroît continûment, nous devons renforcer notre organisation interne concernant la gestion opérationnelle et l'administration de l'association: bureautique, gestion des boîtes mail, gestion de la documentation, sauvegarde des données, mots de passe etc

- Enfin, nous réfléchissons en 2015 aux évolutions possibles pour l'environnement "Perspectives Ecologiques", dont le cadre et la portée dépassent déjà sensiblement ceux de notre association.

\*\*\*